

PROCÈS-VERBAL – 28 IÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Association nationale des retraités fédéraux – section Outaouais

Buffet des continents, Gatineau

Jeudi le 11 avril, 2019

Administrateurs :

Donald Déry, président

Odette Simard, 1^{ère} vice-présidente

Josée Laurin, 2^{ième} vice-présidente

Claude Tremblay, trésorier

Jacques Lecompte, secrétaire

Pierre Laflamme, administrateur

M. Gérard Goyette, administrateur, n'était pas disponible pour assister à la réunion.

Mot de bienvenue et nomination du président et secrétaire d'assemblée

M. Déry souhaite la bienvenue aux participants et demande à l'assemblée qui d'entre eux aimerait agir en temps que président et secrétaire d'assemblée.

M. Claude Tremblay propose M. Pierre Laflamme comme président de l'assemblée, appuyé par Mme Murielle Allain.

Mme Josée Laurin propose M. Jacques Lecompte comme secrétaire de l'assemblée, appuyée par M. Guy Gaumont.

M. Déry demande à l'Assemblée si d'autres personnes seraient intéressées à soumettre leurs noms. Après un bref moment de silence, il déclare les nominations terminées et les deux personnes élus par acclamation.

Présences, quorum et ouverture de l'Assemblée

M. Laflamme remercie le président et les membres du Conseil d'Administration (CA) qui ont organisé l'AGA.

Il mentionne qu'il y a 66 membres présents dans l'Assemblée et que conséquemment le quorum est établi. L'AGA peut maintenant débiter à 9h35.

Lecture et adoption de l'Ordre du jour

M. Laflamme demande aux membres s'ils sont d'accord avec l'Ordre du jour. Mme Anne Patricia Gareau-Legault propose l'adoption sans changement, appuyé par M. Robert Leduc.

M. Laflamme demande si quelqu'un a des suggestions ou s'oppose à l'approbation. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2018

M. Laflamme suggère aux membres de revoir le contenu du procès-verbal et d'identifier tout changement, commentaire ou correctif à faire. M. Michel Gaudreau et M. Gaumont demandent que l'écriture de leur nom soient corrigé.

M. Laflamme demande à l'Assemblée s'ils approuvent le procès-verbal avec correctifs. M. Gaudreau propose l'adoption avec les corrections, appuyé par M. Ken Graham.

M. Laflamme demande si quelqu'un s'oppose. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Laflamme demande aux personnes qui se sont jointes à l'Assemblée après son début, de se présenter à l'avant afin de signer le registre de présence et ainsi confirmer leur présence à cette réunion.

Rapport annuel de la section Outaouais

M. Laflamme invite le président actuel du CA à venir présenter le rapport annuel. M. Déry présente une brève synthèse du rapport en soulignant les points suivants;

- **Sur la scène nationale et provinciale**

La directive sur les partenaires privilégiés, le plan stratégique 2019-2024, la défense des intérêts, l'assemblée annuelle des membres (AAM) et la comptabilité des sections.

- **Sur la scène régionale et RCN**

Le développement de partenariats avec entre autres, la Section d'Ottawa, et la Corporation des aînés de la Cabane en bois rond, et la collaboration avec les autres sections du Québec visant les processus de négociations d'ententes de partenariat avec nos partenaires régionaux.

- **Enjeux 2019-20**

Le recrutement et la rétention des membres, les prochaines élections fédérales, le système comptable du national, les séances d'information et activités sociales, l'analyse, avec le bureau national, de méthodes de paiement additionnelles pour les activités payantes, la traduction de nos publications et la mise à jour des adresses courriels manquantes (36% de nos membres)

- **Ressources requises**

Huit postes d'administrateurs sont à combler et plus de 10 bénévoles sont recherchés pour les tâches de recrutement et rétention des membres, la traduction, la photographie et les appels téléphoniques.

M. Déry ouvre le plancher à une courte période de questions des membres.

M. André Bonin demande si le président du district avait été invité à participer à l'Assemblée. M. Déry confirme que non, mais que le CA s'assurera d'inviter le président de district à la prochaine assemblée annuelle de 2020.

Mme Gareau-Legault demande plus d'information concernant les bénévoles recherchés pour des appels téléphoniques.

Le président de l'assemblée, M. Laflamme, souligne qu'en accord avec le Code Canadien du Bénévolat, la section se charge de couvrir les frais professionnels reliés à la formation de ses bénévoles.

Il fait également mention des succès du CA à faire reconnaître deux importants membres de notre section, soit l'engagement bénévole exceptionnel de Mme Odette Simard, souligné dans le cadre de la remise du Prix Hommage Aînés 2018 au niveau provincial et de M. Pierre Cousineau, qui a remporté le Prix national du bénévolat de l'Association nationale des retraités fédéraux pour 2018.

Présentation des états financiers

M. Laflamme invite le trésorier actuel de la section à venir présenter les états financiers.

M. Claude Tremblay, trésorier, présente M. Marc-André Monette (CPA/CA) de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. et l'invite à présenter les résultats de la mission d'examen pour 2018.

M. Monette procède à la lecture du rapport de l'exercice financier clos le 31 décembre 2018, dont une copie fut jointe au rapport annuel distribué aux membres à l'inscription.

Un membre de l'assemblée, M. Bonin demande la raison pour laquelle la vérification financière complétée ne fut qu'une mission d'examen plutôt qu'une vérification. M. Monette explique que le coût d'une mission d'examen est inférieur à celui d'une vérification complète et que les opérations du type « petite entreprise » de la section, jumelées à la tutelle du bureau national justifiaient amplement de s'en tenir à une mission d'examen.

M. Tremblay mentionne que les transactions financières pour l'an prochain seront entièrement comptabilisées via le système financier géré par le national. Cela devrait réduire l'étendue de la vérification financière et les coûts c'y afférant.

Adoption des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2018

M. Tremblay souligne qu'un vote est nécessaire pour l'adoption des états financiers pour 2018. M. Guy Gaumont propose l'adoption, appuyé par Mme Claire Napert. La motion est adoptée à l'unanimité.

Adoption d'une résolution pour modifier les fonds de réserve

M. Tremblay explique brièvement la raison d'être des fonds de réserves pour notre section et souligne la décision adoptée par le CA de modifier les montants et les besoins de ces fonds de réserves.

Résolution 11042019-1 Modification aux fonds de réserve :

- Attendu que la mission principale de l'Association est la défense des intérêts des membres;
- Attendu que la Section joue un rôle d'appui seulement aux initiatives nationales dans la défense des intérêts des membres;
- Attendu que les priorités de la Section dans la dernière année et celles à venir privilégient nos membres et nos bénévoles;
- Attendu que le budget opérationnel permet de couvrir les initiatives d'appui au national pour la défense des intérêts, et;
- Attendu que la réserve actuelle ne correspond plus aux priorités de la section,

Il est proposé par M. Claude Tremblay et appuyé par Mme Odette Simard de modifier la réserve de la façon suivante :

- Une somme de 30 000\$ servant à la rétention et au recrutement des membres; et,
- Une somme de 30 000\$ servant à la formation et la reconnaissance des bénévoles.

M. André Lapierre souligne que cette résolution va à l'encontre des priorités du national concernant la défense des intérêts. M. Tremblay explique que le national a récemment modifié ses priorités et conséquemment celles des sections. Le national conserve sa mission première de défense des intérêts des membres, et dirige les efforts des sections vers le recrutement et la rétention des membres et de ses bénévoles.

M. Bonin demande quel est le montant alloué au recrutement dans le budget opérationnel de la section. M. Tremblay explique que les coûts de recrutement et de rétention sont défrayés à même les fonds de réserves.

M. Laflamme ajoute que la section possède également une somme additionnelle de 59 000\$ en réserves non alloué qui pourrait servir, si nécessaire, à défrayer les coûts des activités reliées à la défense des intérêts ou à toutes autres causes devenant prioritaires.

Suite aux questions et discussions, M. Laflamme demande le vote. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget 2019 et prévisions 2020

M. Tremblay explique le budget 2019-20, lequel présente un modestes surplus de 3 000\$ par année. Il souligne que les changements prévus dans la manière de comptabiliser nos dépenses pourraient aussi réduire quelques peu les coûts prévus aux honoraires professionnels.

M. Lapierre demande si le contrat de service auprès de la firme comptable devrait être revu, compte tenu de la prise en charge de la comptabilité par le national en 2019; ce qui devrait réduire l'ampleur des travaux de vérification. M. Tremblay explique qu'il serait prudent de poursuivre le statu quo pour l'année de transition et de revoir ce point plus tard. Par ailleurs, le contrat de service auprès de la firme comptable a été reconduit pour une période de trois ans lors de l'AGA 2018.

Une dernière question venant de Mme Annie Benoit demande quelle est la quote-part de la section sur les cotisations des membres. M. Tremblay répond que seulement 7\$ à 8\$ par cotisation (environ 18% du prix) est réacheminé à notre section.

Période de questions des membres

Le président d'assemblée ouvre la période de questions.

Mme Carole Davidson, qui se dit être un nouveau membre, demande quels sont les services offerts par l'Association. M. Déry fournit un bref descriptif des services et activités que la section et le national offrent à leurs membres. De plus, il souligne la panoplie des différents partenaires commerciaux locaux qui offrent des rabais à nos membres.

Mme. Lise Fortin, qui a œuvré un bon nombre d'années au sein de la section, plus spécifiquement sur le projet des partenaires privilégiés, fait note que la liste de nos partenaires devrait faire partie intégrante du rapport annuel du CA. Mme. Odette Simard réfère Mme. Fortin à la section 3.3.4 du rapport qui explique le récent changement de nom pour ce programme ainsi que nos efforts en 2018 en vue d'améliorer le processus d'approbation des partenaires.

M. Pierre Riopel demande des nouvelles au sujet du nouveau partage (50-50) des coûts d'assurance médicale. M. Déry explique que la cause est présentement en appel et que nous étions en attente d'une réponse officielle du national.

Mme Anne-Marie Dion demande si la date est fixée pour le prochain banquet de Noël. Mme Simard explique que nous sommes à la préparation des contrats pour cette activité.

M. Cousineau souligne que quelqu'un du national avait assisté l'an passé à l'AGA et que nous devrions leur lancer une invitation pour assister à la prochaine réunion. M. Déry confirme que le CA en fera un point d'inviter un représentant du national pour la prochaine AGA.

La période des questions se termine avec M. George Samné qui remercie les membres du CA pour leur travail et pour l'organisation de cette réunion.

Élections des administrateurs

Avant le début des élections, Mme Josée Laurin, présidente du comité des mises en candidatures, confirme à l'assemblée que l'activité Méchoui Chez Constantin aura lieu le 9 octobre prochain.

Elle poursuit en annonçant que des onze postes possibles sur le CA, seulement sept sont actuellement occupés et trois d'entre eux sont en réélection. Il y a donc sept postes à combler pour un mandat de deux ans.

- Mme Monique Arsenault signifie son intention de se présenter et M. Gaudreau appuie sa candidature.
- Mme Carole Davidson signifie son intention de se présenter et Mme. Murielle Alain appuie sa candidature.
- M. Pierre Laflamme signifie son intention de se représenter et M. André Lapierre appuie sa candidature.
- M. Claude Tremblay est proposé par M. Pierre Laflamme, et est appuyé Mme. Murielle Alain.
- M. Gérard Goyette (via procuration) est proposé par Mme. Josée Laurin et M. Pierre Laflamme appuie sa candidature.

Par ordre décroissante, Mme. Laurin demande à chacun des candidats s'ils acceptent leur nomination. Tous répondent affirmativement. Ils sont donc élus par acclamation.

Présentations

M. Déry présente M. François Tellier du Groupe Forget, spécialiste dans la santé auditive qui a offert une présentation sur les bienfaits de la santé auditive.

Par la suite, Mme. Simard présente mesdames Amber Boucher et Lia Spoltore de la Maison Funéraire Racine, Robert et Gauthier Beauchamp, qui ont offert une présentation sur les arrangements pré-funéraires.

Ajournement, tirage et repas

M. Laflamme propose l'ajournement de l'Assemblée ce qui est accepté à l'unanimité.

M. Laflamme déclare que l'assemblée est levée à 11h55.

Président de l'Assemblée, M. Pierre Laflamme

Date

Secrétaire de l'Assemblée, M. J.L. Jacques Lecompte

Date